

Image not found or type unknown



Urgent reconnaissance de dette

Par **candyman**, le **06/01/2010** à **20:25**

bonjourrrrrNnotre maison a été estimée par la banque d'un montant de 345 000 €. Nous avons fait un prêt-relai pour acquérir une maison d'un prix de 250 000 € or nous n'avons pas réussi à vendre notre première maison au prix où on nous l'a estimé. 2 ans sont passés, la banque nous met la pression pour vendre au plus vite.rnrnEnfin nous avons réussi à la vendre 100 000 € en dessous du prix. Nous passons demain chez le notaire pour la vente de la maison et la banque nous conseille vivement de signer une reconnaissance de dette et nous donne un délai de 1 an pour vendre notre seconde maison.rnrnPouvez vous me dire, s'il vous plaît, s'il faut que nous signons cette reconnaissance de dette alors que la banque nous avait fait une estimation de notre première maison trop élevée par rapport au prix réel ? rnrnMerci de me répondre au plus vite, rnrnCordialement.